

Registre des délibérations - Délibération n° 01: 10/05/2017

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2016

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le dix mai à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► **Étaient présents :**

- **Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Mireille Benedetti, Jean-Marc Martin-Teissere, Cyril Juglaret
- **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud, Patricia Saez
- **Représentants des Communes :**
 - Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux,
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Maria-Dolorès Parrodi
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henaut, Roland Chassain, Patrick Pac
- **Représentants des établissements publics :**
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
 - Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
 - Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn

► **Avaient donné pouvoir :**

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Licari à Jean-Marc Martin-Teissere
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana à Corinne Chabaud
 Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux, David Grzyb à Bernard Bacchi
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Jérôme Bernard à Maria-Dolorès Parrodi

► **Étaient absents-excuses :**

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roger De Murcia
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
 Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel, Bernard Arsac
 Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb
 Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bertand Mazel, Bernard Arsac

► **Le Conseil de Parc était représenté par 20 membres**

► **Autres personnes présentes :**

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
 Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
 Charlotte Thibault : Responsable de pôle « Développement Port pêche Espaces naturels », Commune de Port-Saint-Louis du Rhône
 Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
 Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale »
 Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
29	24	24

Nombre de voix	
En exercice	Votants
76	68

Date de convocation
15/02/2017 RC - 81 RC - 82

Délibération n°01 : 10/05/2017

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2016

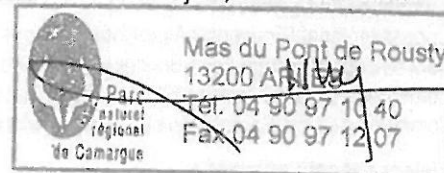
Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Madame la Trésorière présente le budget primitif 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats émis, le compte de gestion adressé accompagné des états de développement de comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Considérant que Madame la Trésorière a bien repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée constate la conformité du compte de gestion dressé par Madame la Trésorière pour l'exercice 2016 au compte administratif

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Certifié exécutoire compte tenu **23 MAI 2017**
de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage effectué le

24 MAI 2017

Le Président,
Roland Chassain



REÇU EN PRÉFECTURE